

DEVENIR RÉFÉRENT GIEP AMÉNAGEMENT (Gestion Intégrée des Eaux Pluviales) – Label GIEP Ile de la Réunion

PRÉREQUIS

- > Avoir réalisé des projets d'aménagement (multi-parcelles) et avoir été confronté à la gestion des eaux pluviales en conception- réalisation.
- > Expérience en management de projet de construction et d'aménagement
- > CV à fournir avant le démarrage de la formation

OBJECTIFS

- > Identifier les enjeux et la réglementation associée à la gestion intégrée des eaux pluviales dans un projet de construction ou d'aménagement
- > Comprendre les principes de conception et les solutions pour une gestion intégrée des eaux pluviales dans le cadre du label GIEP Aménagement
- > Être capable d'intégrer la GIEP dans un projet et de suivre sa bonne application en tant que référent GIEP d'un projet d'aménagement.
- > Connaître les exigences du label GIEP Construction et Aménagement

PROGRAMME

JOUR 1

Enjeux et contexte de la GIEP (gestion intégrée des eaux pluviales)

- > Présentation du contexte et des enjeux liés à la gestion des eaux pluviales
- > Rappel des réglementations nationales et locales concernant les eaux de pluie

Intégration de la gestion des eaux pluviales dans un projet

- > Choix des ressources et des compétences
- > Analyse des besoins en fonction des caractéristiques du site
- > Sélection des meilleures pratiques en fonction des contraintes du projet
- > Planification et suivi
- > Fonctionnement, dimensionnement et entretien
- > Aspect financier

Principes du label GIEP et du rôle du référent GIEP Aménagement

- > Principes de conception et d'organisation
- > Rôle du référent
- > Exigences du référentiel
- > Processus de labellisation

JOUR 2

Matin

- > Exemple de réalisation : Visite sur site

Après-midi

- > Retour sur la visite
- > Cas pratiques d'identification de conceptions conformes au label GIEP

ÉVALUATION ET VALIDATION

QCU final de validation des objectifs inclus dans la durée totale de la formation

PUBLIC CONCERNÉ

- > Architectes, Paysagistes, Bureaux d'études

DURÉE

- > 2 Jours soit 14 heures

COÛT

- > En inter-entreprises : 990€ HT soit 1074,15 € TTC (8,5% TVA)
- > En intra entreprise : nous consulter

EFFECTIF

- > Minimum : 7 personnes
- > Maximum : 15 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- > Présentiel : pédagogie expositive et active (études de cas, cas illustrés et visites sur sites)

LES

- > Formation animée par un expert praticien de la gestion intégrée des eaux pluviales à l'île de la Réunion
- > Partie pratique avec visite sur site pour illustrer